



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 23 février 2023

**Objet : Question parlementaire n° 7611 du 16 février 2023 de Monsieur le Député Laurent Mosar et de Monsieur le Député Léon Gloden concernant l'« Augmentation de la propension à la violence au Luxembourg ».**

Monsieur le Ministre,

En date du 16 février 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de la Sécurité intérieure et du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Laurent Mosar et Monsieur le Député Léon Gloden.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux  
publics

(s.) François Bausch